



DECLARATION COMMUNE DES FEDERATIONS DES TRANSPORTS CGT -CFDT – CFTC – ET DU SNATT CFE CGC

Les Fédérations des Transports : FNST CGT, FGTE CFDT, FGT CFTC, le syndicat SNATT CFE CGC, réunis le 14 septembre 2010 ont interpellé le gouvernement sur les conséquences de sa réforme injuste et inefficace des retraites.

Après les initiatives décentralisées du 15 septembre visant à interpeller le président de la République, le gouvernement et les députés, elles appellent les salariés dans les entreprises de leurs secteurs d'activités, à s'inscrire résolument dans la journée de grève et de manifestations du 23 septembre 2010.

La forte mobilisation du 7 septembre, après celles des 27 mai et 24 juin doit être enfin entendue par le gouvernement.

Le 23 septembre, partout les mobilisations doivent grandir, de façon à accentuer la pression et à contraindre le gouvernement à reculer sur le contenu de sa réforme.

Les Fédérations des Transports : FNST CGT, FGTE CFDT, FGT CFTC, le syndicat SNATT CFE CGC rappellent que tous les salariés du transport sont concernés, y compris ceux qui bénéficient de régimes spéciaux ou de dispositions particulières en matière de retraite.

Les Fédérations des Transports : FNST CGT, FGTE CFDT, FGT CFTC, Le syndicat SNATT CFE CGC exigent l'ouverture immédiate de négociations sur la reconnaissance de la pénibilité, notamment en vue d'un départ anticipé, dans les secteurs des transports non couverts par un accord. Elles exigent également des engagements écrits de la part du gouvernement sur le maintien des dispositifs existants en particulier le congé de fin d'activité dans le transport routier.

Le 14 septembre 2010.